



Projet éolien de l'Etoile

Atelier de co-construction n°3

19 octobre 2021

Velocita Energies et Billas Avenir Energie

Sommaire

1. Introduction	3
2. Objectifs de l’atelier de co-construction n°2	3
3. Les participants à l’atelier	3
4. Le déroulé de la réunion	5
5. Synthèse des échanges	5
5.1 Nos échanges autour du projet éolien de l’Etoile.....	5
5.2 Les premières réflexions autour de la trame d’implantation.....	9
5.3 La co-construction des mesures d’accompagnement.....	14
5.4 Le contenu de la prochaine lettre d’information	16
6. Les prochaines étapes de la concertation	16
7. ANNEXES	17

1. Introduction

Velocita Energies et Billas Avenir Energie souhaitent s'engager dans une démarche de concertation pour co-construire le projet éolien de l'Etoile avec le territoire.

Suite à l'étude des perceptions menée par l'équipe Concertation de Mazars à l'automne 2020, une démarche de concertation et de communication publique a été lancée sur les communes de La Genevroye, Marbéville, Mirbel, Soncourt-sur-Marne et Vignory.

Depuis 1 an, 2 ateliers de co-construction ainsi qu'une visite de parc éolien ont eu lieu afin d'élaborer, avec tous ceux qui le souhaitent, un projet de territoire.

Pour poursuivre les échanges, un nouvel atelier s'est déroulé le mardi 19 octobre à la salle des fêtes de Soncourt-sur-Marne de 18h à 20h. Celui-ci a réuni 19 participants.

2. Objectifs de l'atelier de co-construction n°2

Les objectifs de l'atelier de co-construction étaient de :

- ➔ Partager les actualités du projet,
- ➔ Amorcer la réflexion autour de la trame d'implantation,
- ➔ Finaliser la co-construction autour du projet.

3. Les participants à l'atelier

Cet événement a rassemblé 19 personnes. **Etaient présents les participants suivants :**

- Christian BATSCHELET, habitant de Soncourt-sur-Marne
- Michel COURAGEOT, maire de Marbéville
- Christelle DE CASTRO, adjointe à Soncourt-sur-Marne
- Madame GRATAROLI, habitante de Soncourt-sur-Marne
- Monsieur GRATAROLI, habitant de Soncourt-sur-Marne
- Madame LEPOIX, habitante de Mirbel
- Sylvain LEPOIX, conseiller municipal de Mirbel
- Francis MAJORKIEWIEZ, habitant de Vignory
- Nadia MAUJEAN, adjointe de Mirbel

- Stéphane MAUJEAN, maire de Mirbel
- Katia PELLOUARD, adjointe à La Genevroye
- Laurent PELLOUARD, maire de La Genevroye
- Patrice POE, habitant de Marbéville
- Yves ROYER, habitant
- Jacky RUBINI, habitant de Soncourt-sur-Marne
- Christian SCHMIDT, conseiller municipal de Soncourt-sur-Marne
- Yves THIEBLEMONT, adjoint à Marbéville
- Edith THOMAS, habitante de Vignory
- Hervé WLODARCZYK, habitant de Soncourt-sur-Marne

L'équipe concertation de Mazars :

- Ophélie JOVELIN, consultante
- Charline VIALLE, cheffe de projets

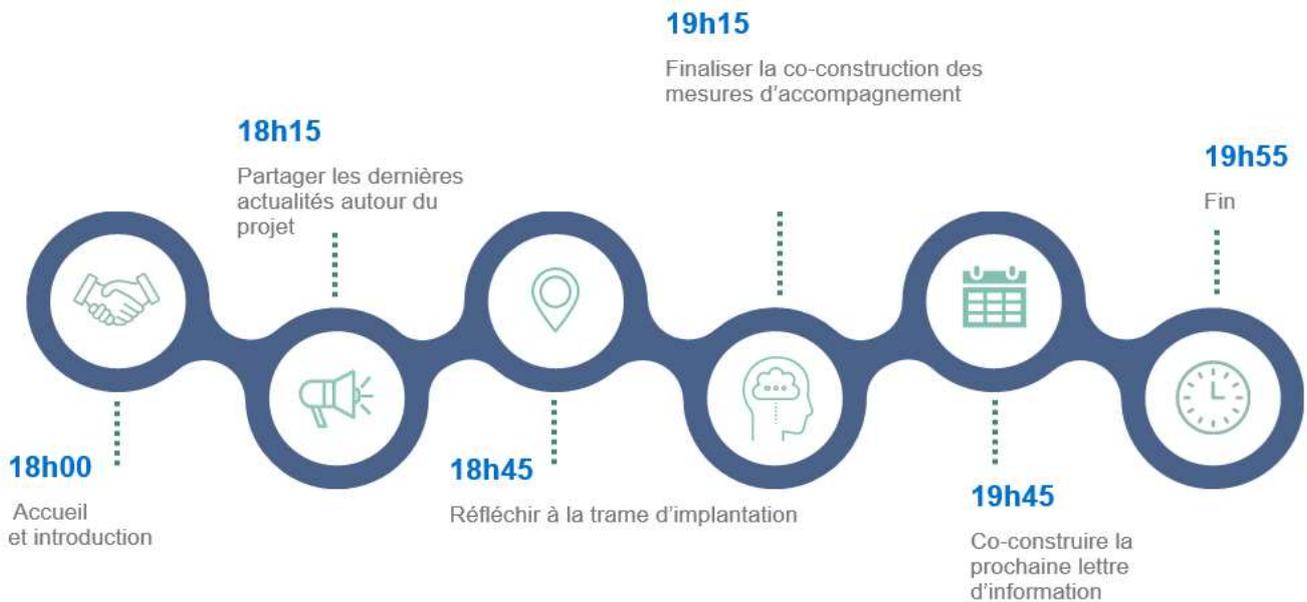
Les co-développeurs du projet :

- Patrick BILLAS, directeur de Billas Avenir Energie
- Maria CANDAMIL, cheffe de projets Velocita Energies
- Caroline SENECHAL, chargée de projets Billas Avenir Energie

L'équipe d'Envol Environnement :

- Cédric LOUDEN, écologue

4. Le déroulé de la réunion



Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier de co-construction n°3. La synthèse des échanges est structurée par thématique et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.

5. Synthèse des échanges

5.1 | Nos échanges autour du projet éolien de l'Etoile

Dans un premier temps, Maria CANDAMIL de Velocita Energies et Caroline SENECHAL de Billas Avenir Energie ont partagé les actualités autour du projet, notamment les premiers résultats des études de faisabilité.

Cédric LOUDEN, écologue au sein du bureau d'études Envol Environnement, a présenté les objectifs et les premiers résultats de l'étude écologique.

Suite à la présentation de ces premiers éléments, les participants ont posé les questions suivantes :

- **Sur l'étude des vents**

Le mât de mesure a été installé sur la commune de Marbéville à la fin du mois de février 2021.

Il permet de :

- Qualifier la puissance et la direction des vents,
- Etudier l'activité des chauves-souris grâce aux micros installés.



Photographie du mât de mesure

- **Sur l'étude acoustique**

L'étude acoustique a été lancée en mars 2021, celle-ci est menée par le bureau d'études Echo Acoustique. Elle permet de :

- Mesurer le niveau sonore de la zone d'étude,
- Modéliser celui-ci après l'implantation du parc éolien.

- **Sur l'étude paysagère**

Depuis avril 2021, le bureau d'études Abies travaille sur l'étude paysagère qui consiste à :

- Identifier les sensibilités et les enjeux du territoire,
- Définir un projet ayant la meilleure insertion paysagère possible.

- **Sur l'étude écologique**

Lancée à l'été 2020, l'étude écologique réalisée par le bureau d'études Envol Environnement permet de :

- Qualifier les enjeux environnementaux du projet,
- Evaluer les impacts d'un potentiel parc éolien sur la faune et la flore environnantes.

Voici les questions des participants sur cette étude :

Question : « *Il n'y a donc pas de zones à enjeux forts ?* »

Réponse de l'écologue : Dans notre classification il existe plusieurs niveaux d'enjeux dont les enjeux forts et très forts. Néanmoins, nous n'avons pas observé d'espèces ou d'essences dans ces 2 catégories. La plupart de la zone d'étude se classe dans la catégorie « enjeux modérés ».

Questions : « *Les zones de sapins sont-elles des zones à enjeux ?* »

Réponse de l'écologue : Ce sont des zones à enjeux modérés mais qui représentent moins d'enjeux que celles où des feuillus se situent par exemple.

Question : « Avez-vous détecté la présence de Milan royal ? »

Réponse de l'écologue : Le Milan royal est présent sur votre territoire. Il passe au nord de la zone d'étude, en bordure de forêt.

- **Sur le projet**

Question : « Quelles sont les retombées pour le territoire ? »

Réponse des développeurs : L'arrivée d'un parc éolien permettra aux communes de bénéficier :

- De retombées fiscales conformément à la réglementation,
- De retombées communales pour les servitudes de passage (piétonnier, routier et câbles),
- D'un loyer annuel pour l'utilisation des terrains,
- De mesures d'accompagnement du projet définies en concertation avec le territoire, en lien avec la transition énergétique de vos communes, l'amélioration du cadre de vie ou la dynamisation de la biodiversité sur le territoire pour un budget de 20 000 euros par éolienne pour chaque commune d'implantation.

Question : « En raison du caractère intermittent de l'éolien, aura-t-on toujours de l'électricité dans nos maisons lorsque le parc ne tournera pas ? »

Réponse des développeurs : Oui puisque l'énergie électrique produite intègre le réseau public à partir d'un poste de livraison avant d'être redistribuée en temps réel là où la demande est la plus importante. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

5.2| Les premières réflexions autour de la trame d'implantation

Après avoir partagé les premiers résultats des études de faisabilité, les développeurs ont invité les participants à amorcer les réflexions autour de la trame d'implantation suite aux premières contraintes identifiées.

Pour co-construire les trames d'implantation suivantes, les participants ont émis plusieurs principes :

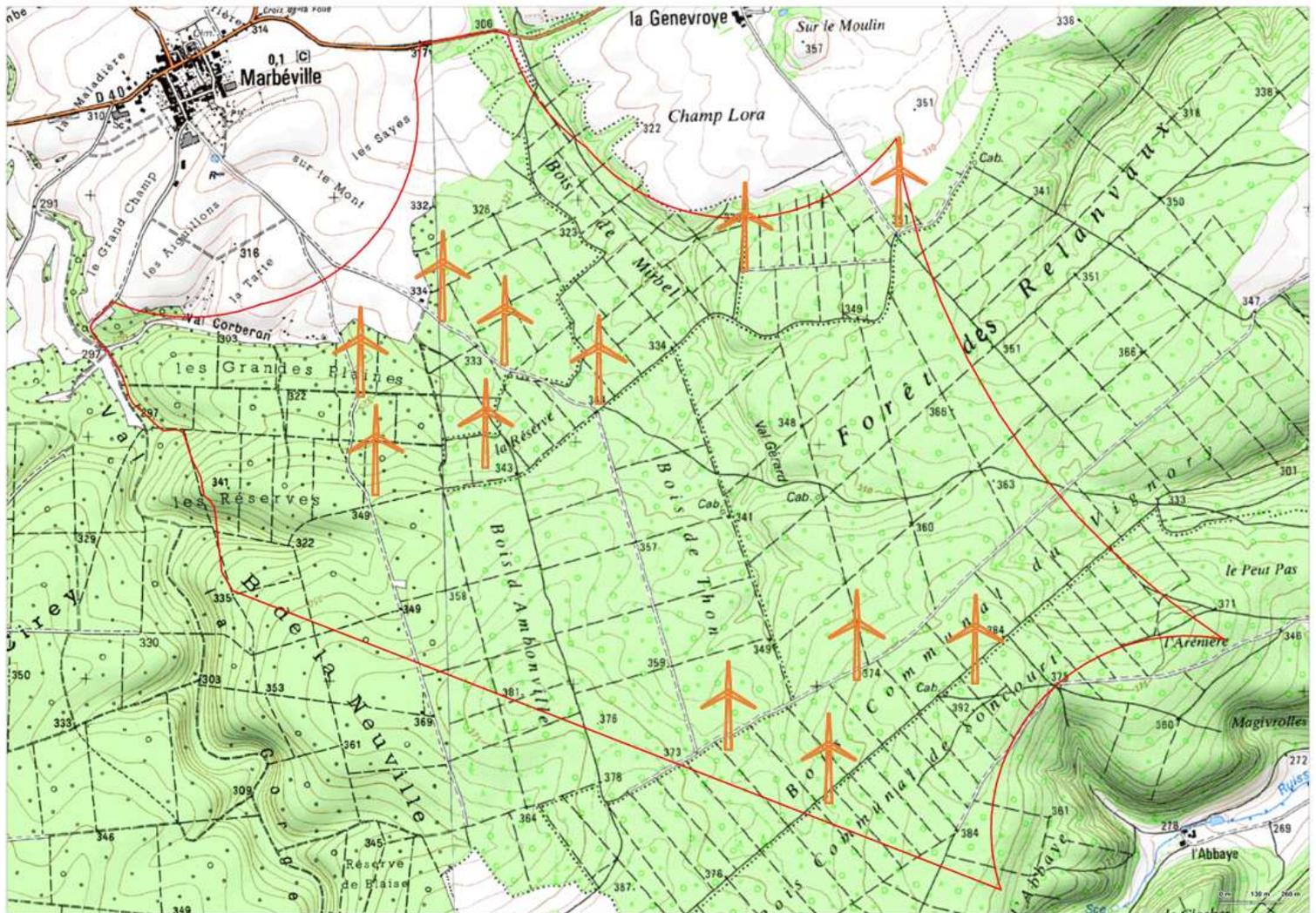
- Implanter les éoliennes dans les bois de 2^{ème} classe (ceux abîmés par la tempête de 99),
- Favoriser l'implantation aux endroits où il y a moins d'arbres,
- Aligner les éoliennes,
- Utiliser les chemins existants,
- Positionner les éoliennes sur les points les plus hauts.

Réparties en 2 sous-groupes, les participants ont proposé 4 variantes de trames d'implantation.

Proposition 1

La variante 1 se compose de 12 éoliennes dont :

- 2 à La Genevroye,
- 4 à Marbéville,
- 2 à Mirbel,
- 2 à Soncourt-sur-Marne,
- 2 à Vignory.

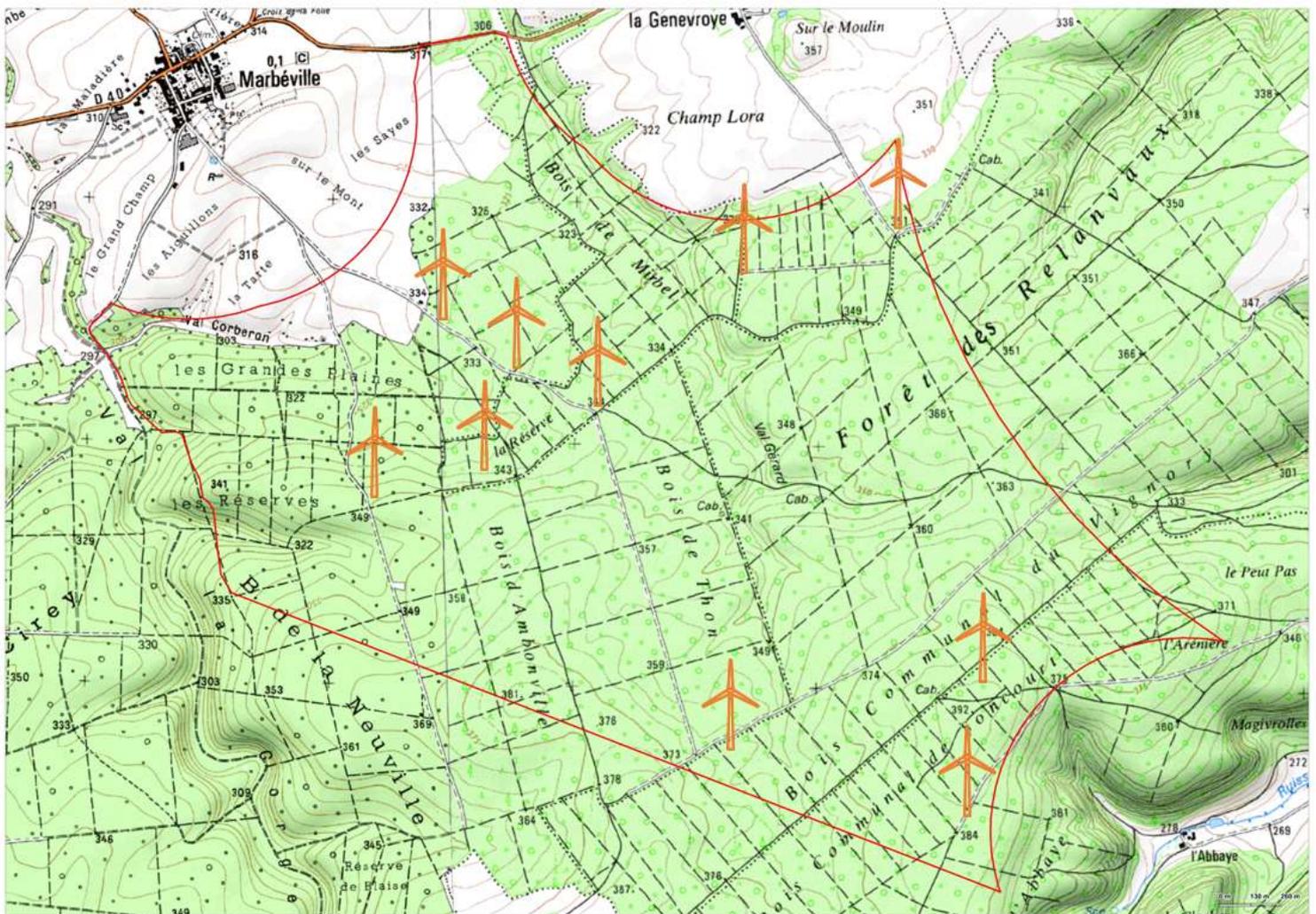


Variante d'implantation n°1 co-construite pendant l'atelier

Proposition 2

La variante 2 contient 10 éoliennes, réparties de la manière suivante :

- 2 à La Genevroye,
- 3 à Marbéville,
- 2 à Mirbel,
- 2 à Soncourt-sur-Marne,
- 1 à Vignory.

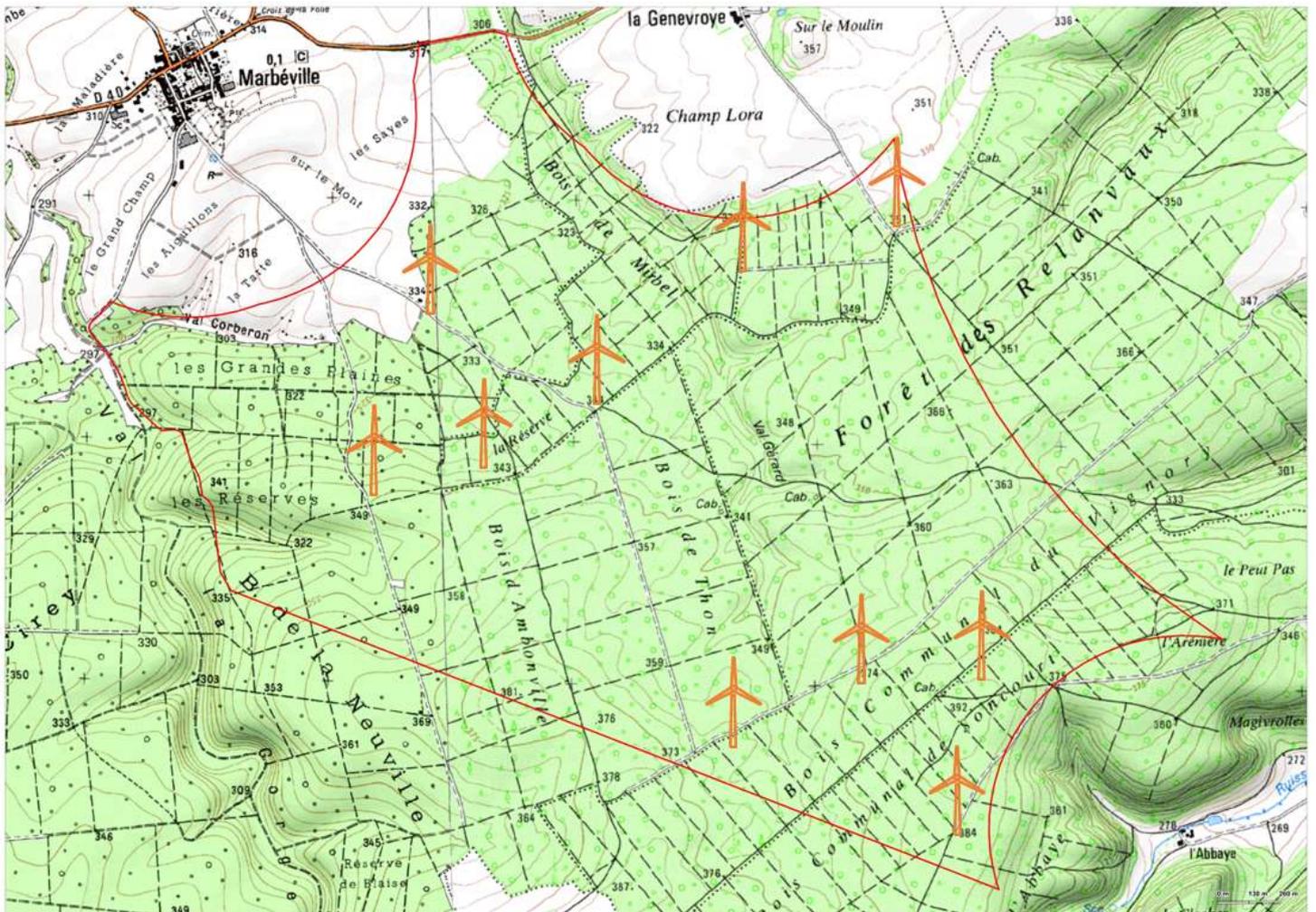


Variante d'implantation n°2 co-construite pendant l'atelier

Proposition 3

La variante 3 contient également 10 éoliennes mais avec la répartition suivante :

- 2 à La Genevroye,
- 2 à Marbéville,
- 2 à Mirbel,
- 2 à Soncourt-sur-Marne,
- 2 à Vignory.



Variante d'implantation n°3 co-construite pendant l'atelier

Proposition 4

La variante 4 contient 10 éoliennes avec la même répartition que la variante 4 mais avec une éolienne positionnée sur un chemin différent de Soncourt-sur-Marne.



Variante d'implantation n°4 co-construite pendant l'atelier

Velocita Energies et Billas Avenir Energie reviendront vers vous dans la cadre d'un prochain événement de concertation pour vous partager la trame d'implantation finale du projet. Vos propositions seront étudiées d'un point de vue technique et prises en compte dans la mesure du possible.

5.3| La co-construction des mesures d'accompagnement

Lors de l'étude des perceptions menée à l'automne 2020 et des différents événements de concertation de l'année 2021, plusieurs propositions de retombées pour le territoire ont été proposées. Un premier travail de priorisation de ces mesures a été réalisé de manière individuelle lors de l'atelier de co-construction n°2. Lors de cette séquence, l'objectif était d'acter les mesures qui seront inscrites dans le dossier.

- **Pour la commune de la Genevroye**

La priorisation des mesures d'accompagnement pour la Genevroye est la suivante :

1. Réaliser un aménagement paysager extérieur de la mairie et installer des bancs et des tables à la proximité de l'église,
2. Aménager un sentier botanique,
3. Rénover l'intérieur de l'Eglise.

- **Pour la commune de Marbéville**

Marbéville a priorisé ses propositions de la manière suivante :

1. Equiper la commune en éclairage LED,
2. Refaire le toit de la fontaine,
3. Créer et rénover les aires de jeux.

- **Pour la commune de Mirbel**

Voici l'ordre des priorités pour la commune de Mirbel :

1. Refaire la Grande Rue,
2. Aménager des bancs au niveau de l'église,
3. Réaliser des travaux dans l'appartement communal.

- **Pour la commune de Soncourt-sur-Marne**

Soncourt-sur-Marne avait proposé plusieurs mesures d'accompagnement à la suite de l'atelier de co-construction n°2.

Ainsi, la commune retravaillera sur la priorisation des mesures suivantes :

- ➔ Installer 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques : une sur la place de la ville et une près des lotissements,
- ➔ Réaliser des travaux de rénovation de la place du village,
- ➔ Installer des nichoirs,
- ➔ Créer une aire de jeux,
- ➔ Améliorer les routes,
- ➔ Enfouir les lignes électriques,
- ➔ Créer une aire d'accueil et de pique-nique sur l'espace de deltaplane,
- ➔ Valoriser les bords de la Marne.

A noter que **2 mesures ont toutefois été citées par les participants pendant l'atelier** :

- Réaliser des travaux de rénovation de la place du village,
- Valoriser les bords de la Marne.

Le travail de co-construction autour de ces mesures devra être finalisé en mars 2022, avant le dépôt du projet en Préfecture.

- **Pour la commune de Vignory**

La priorisation des mesures d'accompagnement pour Vignory est la suivante :

1. Enfouir les lignes électriques,
2. Equiper la commune en éclairage LED,
3. Réaliser des travaux de rénovation énergétique dans l'appartement communal,
4. Aider à la restauration du château.

5.4 | Le contenu de la prochaine lettre d'information

Pour conclure cet atelier, l'équipe concertation de Mazars a rappelé le contenu des différentes lettres d'information produites et des propositions déjà émises afin de définir le contenu de la prochaine.

Ainsi, la lettre d'information n°4 informera les habitants sur les éléments suivants :

- Le calendrier du projet,
- Les résultats de l'étude écologique,
- Le travail de co-construction autour de la trame d'implantation.

Cette lettre d'information sera distribuée au mois de décembre 2021.

6. Les prochaines étapes de la concertation

La démarche de concertation se poursuit !

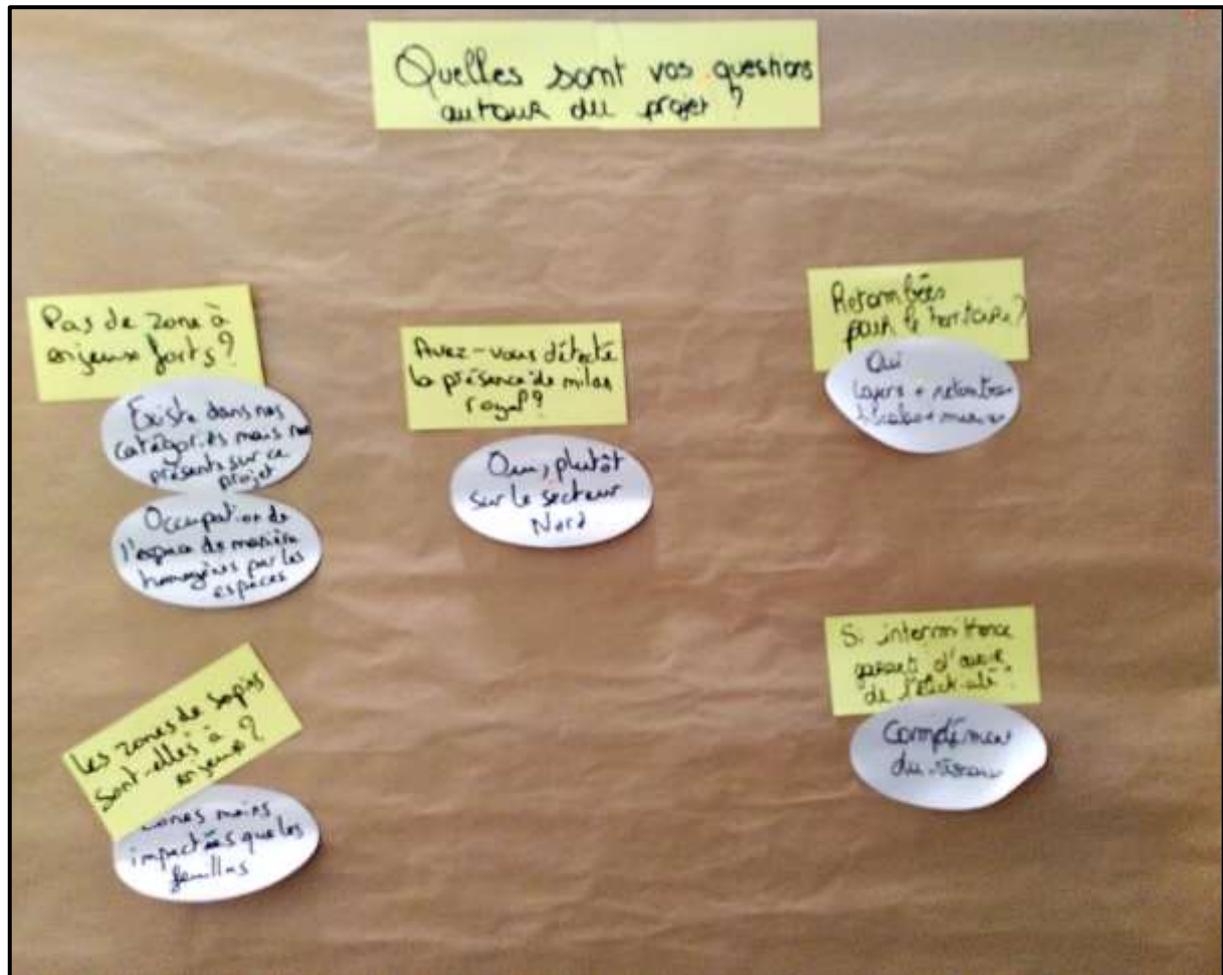
Au mois d'août, les communes concernées par le projet ainsi que les développeurs ont candidaté aux Trophées de la Participation et de la Concertation, un concours annuel qui récompense les démarches de concertation à l'échelle nationale. Les résultats seront connus au mois de décembre. Nous vous informerons des résultats dès que possible.

En outre, un film sur la démarche de concertation est en train d'être réalisée. Il sera finalisé au début de l'année 2022.

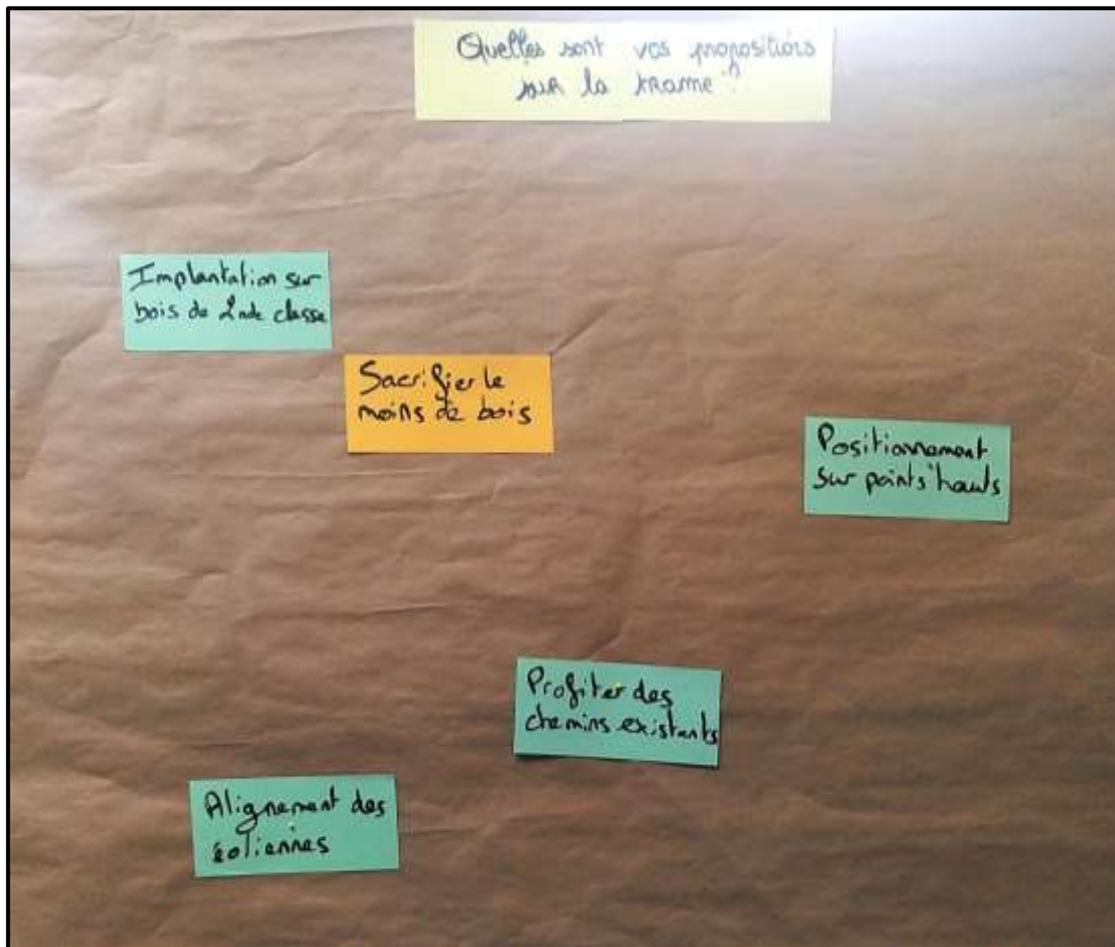
Nous vous informerons dès que possible de la date du prochain événement de concertation.

7. ANNEXES

Quelles sont vos questions autour des actualités du projet ?



Quelles sont vos propositions pour la trame d'implantation ?



Quelles sont les mesures d'accompagnement prioritaires ?

